

# LA MASCARADE

## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Lyon  
Un an... 8 fr.  
Six mois... 4 fr.



Les Annonces  
se traitent de gré à gré.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS  
Un an... 10 fr.  
Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER

Un an... 12 fr.

### BONIMENT

Il faudrait pourtant songer à faire quelque chose de sérieux, à établir quelque chose de stable et de définitif.

Balançard la vie que tu mènes  
Ne peut pas toujours durer.

Ce refrain d'une chanson populaire. Ce refrain on peut le chanter et le corer aux oreilles des hommes du gouvernement et des membres de l'Assemblée.

Ca ne peut pas toujours durer. Est-ce en effet un gouvernement, une administration, une Chambre de députés que nous avons aujourd'hui ?

Mon Dieu non, c'est un gouvernement provisoire, une administration provisoire et une Assemblée provisoire qui dicte des lois provisoires.

Provisoire voilà le grand mot de la situation, nous sommes dans le provisoire jusqu'au cou, jusqu'aux yeux, jusque par-dessus les cheveux.

On nomme un fonctionnaire qui déshonore à huit personnes sur dix : — c'est provisoire.

On vote une loi ridicule, inexécutable et incompréhensible, c'est provisoire.

On prend des mesures administratives qui n'ont pas le sens commun, — c'est provisoire.

En un mot il ne se donne pas à Versailles un coup de chapeau, un coup de main ou une poignée de mains qui ne soient provisoires.

Cela est devenu une telle manie, que les habitants en sont arrivés, je suis certain, à mêler du provisoire dans les actes les plus simples de leur existence.

On doit manger provisoirement, s'embarasser provisoirement et se marier provisoirement.

Or, une chose qu'on ne veut pas comprendre en France, une vérité qui a été

dite souvent que nous redisons aujourd'hui et que nous redirons probablement dans huit jours, — c'est que le provisoire nous tue.

Le provisoire a perdu la République de 48, a perdu les hommes du quatre septembre, et il risque de perdre la République d'aujourd'hui ou plutôt la République de demain.

Le provisoire désorganise tout, désagrège tout, ramollit tout.

Le provisoire arrête les affaires, inquiète les intérêts, énerve la confiance.

Et cela se comprend. Quelle sécurité, quelle confiance peuvent inspirer cette situation bâtarde, ce gouvernement ni chien ni loup, ni chèvre ni chou, où l'on vit au jour le jour, sur des compromis, des expédients et des finasseries; où le chef du Pouvoir exécutif ressemble à ces acrobates qui marchent sur un fil de fer, tantôt penchant à gauche pour se retenir de tomber à droite, tantôt penchant à droite pour se retenir de verser à gauche ?

Quels fonds peut-on faire sur des hommes politiques qui semblent avoir pris pour devise : « à demain les affaires sérieuses » un demain qui n'est jamais aujourd'hui, un demain aussi insaisissable que celui de l'enseigne du barbier ?

Cette carpe est superbe disait Bilboquet, je l'achèterai... la semaine prochaine.

Ainsi du gouvernement et de l'Assemblée, ils achèteront les carpes la semaine prochaine.

En attendant, qu'une difficulté se présente on la tourne, qu'un obstacle se dresse on ne le renverse pas, on l'enjambe, qu'une résolution s'impose, on l'ouvoie, on transige, on renvoie.

Qui a terme ne doit rien, — telle est la monnaie dont on se paie, sans réfléchir que va venir l'échéance où il faudra des espèces sonnantes et trébuchantes.

On discute, on parle, on agit en l'air, on fait de la politique dans l'espace.

Il est donc nécessaire, indispensable,

urgent, de sortir à tout prix de ce provisoire inquiétant, fatiguant et stérile qui ne donne de sécurité et de confiance à personne.

Pour cela que faut-il ?

Mon Dieu une chose bien simple : — que l'Assemblée s'en aille et cède la place à une Constituante.

On dit que cette proposition de dissolution immédiate est anarchique et qu'elle a une vague odeur de pétrole.

Nous avons beau flairer le vent, nous ne sentons absolument rien.

Loin d'appeler l'anarchie, et de sentir le pétrole, la dissolution de l'Assemblée actuelle et la nomination d'une Constituante sont au contraire une garantie d'ordre, de sécurité et de confiance.

Quand nous aurons une Constituante, nous pourrons sortir de ce régime d'équivoques, de compromis, de transactions et d'expédients.

Quand nous aurons une Constituante, il n'y aura plus de prétextes à agitation, à révolutions ou à émeutes, parce que la situation sera nette et déterminée, parce que l'étendue des pouvoirs de la Chambre ne sera plus l'objet de discussions, de controverses et de contestations.

Quand nous aurons une Constituante, on pourra s'occuper aujourd'hui des affaires sérieuses, on pourra faire des lois, édicter des réformes, sans s'inquiéter de savoir si on donne un accroissement au pacte de Bordeaux ou si on contrarie monsieur Thiers.

Quand nous aurons une Constituante, nous pourrons établir définitivement la République, une république sérieuse, une république sincère, une république possible et pratique; nous pourrons nous débarrasser des communards de la démagogie, aussi bien que des communards de la légitimité.

Quand nous aurons une Constituante, nous aurons une nation, nous serons un gouvernement, nous serons un peuple, — tandis que nous ne sommes pour le moment que la France provisoire.

Que l'Assemblée actuelle s'en aille donc puisqu'elle a terminé sa besogne, qui était de conclure la paix et de pourvoir à l'exécution des traités; qu'elle parte en vacances et qu'elle ne revienne plus.

Ce sera un sacrifice, un acte de patriotisme méritoire dont on lui saura gré et qui fera oublier bien des erreurs et bien des faiblesses.

Sans doute nous le comprenons, — et voilà le principal obstacle à la dissolution, — il est pénible de se retirer de la scène politique après sept ou huit mois d'exercice; — il est douloureux d'abandonner son banc, son pupitre, son couteau à papier; — il est navrant de faire graver sur ses cartes : X... ancien député.

Mais bah ! un bon mouvement ! — Et puis qui sait, on est capable d'en renommer quelques-uns !

Jacques BARBIER.

### Pourquoi reste-t-il ?

Le ministère du gouvernement de M. Thiers se disloque. M. Jules Favre a donné sa démission; M. Jules Simon va, dit-on, renouveler dans la vie privée sa provision de farines; M. Dufaure va rendre les sceaux confiés à sa garde et retirer de la circulation sa mauvaise humeur et ses algèbres de caractère; M. de Larcy aspire au repos que lui ont mérités ses nombreux travaux; seul, M. Puyyer-Quartier demeure inébranlable, cloué à son portefeuille.

Pourquoi ne suit-il pas ses confrères dans leur retraite ? Est-il moins impopulaire, plus nécessaire que les autres ? A-t-il à son actif de ministre quelques actes, quelques mesures, quelque projet de loi qui lui aient valu la reconnaissance publique ?

Depuis que le coup d'œil d'aigle de M. Thiers a choisi cet honorable cotonnier normand pour caissier de son gouvernement, qu'a fait M. Puyyer-Quartier ?

Sur un budget de plus de deux milliards, il a trouvé environ cent millions d'économies; il a inventé, préché des impôts tellement impopulaires, tellement absurdes que l'empire

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### INSTITUTION PETDELOUP.

Distribution solennelle des prix.

Depuis longtemps déjà nous n'avons pas entre-tenu nos lecteurs de la célèbre institution Petdeloup.

Malgré les malheurs qui sont venus fondre sur ce pays, malgré la guerre étrangère, malgré la guerre civile, M. Petdeloup n'en a pas moins continué la mission sacrée que lui a dévolue la Providence : à savoir, l'éducation de la jeunesse, moyennant un prix modéré.

L'institution Petdeloup a donc comme les années précédentes, fait sa distribution solennelle des prix.

Quoique les calamités publiques, quoique le deuil de la patrie jetaient un voile de deuil sur cette fête brillante, la cérémonie n'en a pas moins été fort brillante, et il suffira de lire les noms des lauréats pour être convaincu que l'institution Petdeloup est

toujours la première institution du monde entier. C'est du reste cette vérité que s'efforça de démontrer M. Petdeloup, dans un discours admirable, qui ne dura pas moins de cinq quarts-d'heure, et que nous nous dispensons de reproduire pour passer de suite à la partie vraiment intéressante de la fête : la proclamation des prix.

Nous devons dire que par une heureuse innovation, M. Petdeloup, désireux de prouver aux parents des jeunes élèves la justice, le discernement et la haute impartialité qui avaient présidé à la distribution et au choix des récompenses, s'offrait de temps en temps la satisfaction d'interroger publiquement ses lauréats, dont les réponses fermes et mesurées ne manquaient jamais d'établir l'incontestable mérite.

Nous avons noté avec le plus grand soin ces divers incidents, afin de donner à nos lecteurs un compte rendu, dont l'exactitude ne laisse rien à désirer.

#### Philosophie.

Prix unique : Elève John Bull, de Londres, pour l'admirable sérénité d'âme avec laquelle il supporte les avanies de ses camarades, sans se laisser aller à la moindre colère ni au plus petit emportement.  
M. Petdeloup. — Dites-moi, mon jeune ami,

lorsqu'on vous crache au visage, que faites-vous ?  
John Bull. — Ça dépend, — si c'est le petit Théodoros, comme il est moins fort que moi, je lui tombe dessus à coups de poings, — si c'est le gros Guillaume ou le grand Alexandre....

M. Petdeloup. — Attention, messieurs les parents....

John Bull. — Je m'essuie la figure.

M. Petdeloup. — Admirablement dit. — Les grands philosophes de l'antiquité : Socrate, Platon ou Aristote n'auraient pas mieux répondu.

— Tenez mon jeune ami, emportez votre prix, — un petit bateau qui va sur l'eau; tâchez de ne pas le laisser couler....

#### Logique.

Prix unique : Le jeune Changarnier qui, grâce à une force de raisonnement peu commune est arrivé à démontrer que lorsqu'une bataille est perdue, elle n'est pas gagnée, et que si le maréchal Bazaine avait battu les Prussiens, il n'aurait pas capitulé.

#### Morale.

Prix unique : L'élève Davienne, pour le zèle qu'il apporte à raccommo-der les vêtements désumés, à rendre les maris à leurs femmes, et les enfants à leurs

mères, — même au prix des démarches les plus désagréables.

2<sup>e</sup> prix : L'élève Fleury ancien général, dont les services sont assez connus pour qu'il soit inutile d'insister.

#### Mathématiques spéciales.

1<sup>er</sup> prix : L'élève Puyyer-Quartier pour l'habileté de ses combinaisons financières et la profondeur de ses calculs économiques.

M. Petdeloup. — Combien se brûle-t-il d'allumettes par an en France ?

L'élève Puyyer-Quartier. — Dix huit milliards juste, pas une de plus, pas une de moins.

M. Petdeloup. — Et les années bissextiles ?

L'élève Puyyer-Quartier. — Dix-huit milliards d'allumettes calculés sur 365 jours donnent une moyenne de quarante-neuf millions trois cent quinze mille soixante-huit allumettes par jour....

M. Petdeloup. — Quel calculateur !

L'élève Puyyer-Quartier. — Par conséquent, les années bissextiles comportent 366 jours, la France consommera ou consumera dix-huit milliards plus quarante-neuf millions trois cent quinze mille soixante-huit allumettes et une légère fraction. Maintenant vous plaît-il que je vous subdivise.

lui-même n'aurait pas osé les proposer à son Corps Législatif!

Il a, par tous les moyens, essayé de faire accepter des tarifs douaniers qui seraient la ruine du commerce et de l'industrie.

Il a inventé l'impôt sur les allumettes! Da parti pris, il s'est tout d'abord opposé à toute réforme budgétaire, à toute transformation des charges pesant sur le contribuable.

Quant à ses idées financières, elles sont unanimement contestées, discutées, repoussées; elles sentent la vieille école, le renfermé, le rance.

En quelques années, son système suranné, absurde, eût conduit la France à la ruine.

Voilà l'œuvre de M. Pouyer-Quertier, ministre des finances du gouvernement de M. Thiers.

Et lorsqu'en face des protestations émergeant d'un grand nombre de députés, de presque toutes les chambres de commerce, de tous les députés de l'Assemblée nationale, — M. Pouyer-Quertier voit s'écrouler l'échafaudage mal construit de ses impôts, comme l'homme d'Horace, il ne bronche point.

*Impavidum ferient ruinae*

La presse est contre lui, les contribuables sont contre lui, l'Assemblée rejette ses projets, pourquoi M. Pouyer-Quertier ne lâche-t-il pas son portefeuille?

Le dévouement à son pays?...

Eh mon Dieu, on trouvera des financiers dévoués qui prendront l'héritage. Peut-être ne vaudront-ils guère mieux, mais pour valoir moins, — jamais!

Et le premier venu, signera tout aussi bien que M. Pouyer-Quertier les traites à l'ordre de M. de Bismark.

Si donc M. Pouyer-Quertier ne consent à conserver son portefeuille que pour ne pas créer d'embarras au gouvernement de Monsieur Thiers, qu'il se rassure; il peut sans crainte aller revoir sa Normandie, trop heureux que nous serons, d'avoir échappé aux fiscalités bisornes de cette Excellence cotonnière.

H. P.

**Un nouveau supplice**

Un des actes les moins blâmables de M. Crémieux, et un de ceux qu'on a le plus critiqués, c'est sans contredit son décret de révocation des magistrats ayant fait partie des commissions mixtes.

Les abus de pouvoir, les prévarications et les iniquités de la part de ceux-là même qui ont charge de distribuer la justice, — nous paraissent un crime tellement odieux, que nous avouons n'avoir pas senti la moindre pitié, en apprenant que quelques-uns de ces messieurs seraient privés désormais du plaisir de s'asseoir sur ces sièges déshonorés par eux.

La punition après tout était peu cruelle, on ne leur donnait ni d'amende, ni de prison, ni d'exil, ni de déportation, comme ils en avaient été si prodigés jadis au mépris de leurs devoirs et au mépris des lois.

Tout simplement on leur disait de rester chez eux et de ne plus se mêler de juger les autres hommes.

Bien entendu, ce décret très-juste, très-moderé et nullement féroce, a été rapporté haut la main, et les magistrats révoqués ont continué à revêtir leurs toges, leurs toques et leurs hermines.

Cependant la question est revenue cette semaine devant l'Assemblée nationale, et là M. Dufaure, successeur de M. Crémieux, M. Dufaure qui n'est pas partisan, déclare-t-il, des injustices et des excès des commissions mixtes,

M. Dufaure qui blâme volontiers les magistrats de leurs complaisances coupables et trouve qu'ils ont vraiment mal agi, M. Dufaure a trouvé un nouveau châtiment très-ingénieux et particulièrement bénin pour remplacer les révocations trop barbares de M. Crémieux.

Ces magistrats coupables et prévaricateurs, M. Dufaure les « abandonne à leur conscience! »

Voilà en effet qui n'est pas méchant. Etre abandonné à sa conscience, cela ne vous prive ni d'air, ni de liberté, ni d'appointement, et beaucoup de criminels s'accrocheraient volontiers d'un pareil supplice.

Une exécution semblable avait été faite il y a longtemps déjà dans je ne sais quel procès de Cour d'assises, le procès de Marcellanges, si je ne me trompe.

Le procureur-général s'était écrié avec un geste terrible :

« Quant aux dames de Marcellanges, nous les abandonnons à leurs remords! »

Et généralement on avait trouvé que ce châtiment manquait de proportions avec celui du principal accusé Jacques Besson, que les jurés avaient abandonné à la Guillotine.

Aussi avons-nous la conviction intime que les magistrats des commissions mixtes ont dû accueillir avec un empressement marqué une pénitence d'une telle mansuétude, et qu'ils seraient tout disposés à recommencer puisqu'il n'en coûte pas plus cher.

M. Dufaure pourra chercher longtemps, s'il trouve un seul de ces magistrats ayant le bout du nez seulement rongé par les remords, nous consentons à ce que M. Devienne s'appelle désormais Mathieu Molé.

**LA FÊTE DES ÉCOLES**

Cette fête que nous signalions la semaine dernière comme une mauvaise plaisanterie imaginée par les Jésuites, est bel est bien une vraie vérité.

La fête aura lieu, le Conseil municipal embarrassé de voir tant d'argent dans les caisses de la ville, a voté et voté sans rire un crédit de vingt-six mille francs qui seront employés en partie à acheter des coffres à ration, des assiettes en papier découpé, des flammes de Bengale, des gobelets et cent trente cruches!

Les journaux de Lyon ont publié le compte-rendu de la séance mémorable où le citoyen Vallier a exposé cet admirable projet dans lequel se trouvent énumérés par le menu tous les détails de cette réjouissance publique, depuis l'ordre du cortège jusqu'aux rations de vin.

Mais, nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer qu'après de longues réflexions et plusieurs délibérations à huis clos, le projet primitif a subi plusieurs modifications sensibles.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant le programme définitif auquel notre municipalité s'est arrêtée.

**Ordre du Cortège**

- 1° Les deux cent cinquante cantinières de la garde nationale, revêtues de ces costumes brillants dont la ville les a parées, pour verser la consolation aux nationaux de service,
  - 2° Le général Bourras, — à cheval.
  - 3° Un colonel, deux commandants et six capitaines d'État-major, chaussés de bottes à l'écuillère et couverts de leurs décorations, — à pied.
  - 4° Quatre cents clairons et tambours de la garde nationale, chargés de la partie musicale.
  - 5° Le Conseil municipal, — en omnibus.
- Nota. — Par suite de l'absence de quelques membres, un seul omnibus a paru suffisant pour contenir toute la municipalité : 16 dedans, 12 dessus. — Au besoin, le citoyen Bouvatier, ainsi qu'il

**Mathématiques appliquées**

Prix d'honneur : L'élève Othon de Bismarck dont l'aptitude ne saurait être contestée après sa célèbre opération de cinq milliards.

M. Petdeloup. — Combien font deux et deux? L'élève Bismarck. — Deux et deux font cinq quand il s'agit de recevoir, deux et deux font trois quand il s'agit de payer.

M. Petdeloup. — Sublime élève : venez que je vous embrasse....

**Géométrie**

Prix unique : L'élève Trochu pour son fameux plan.

M. Petdeloup. — Pourriez-vous nous retracer votre plan sur ce tableau!

L'élève Trochu. — Impossible, mon plan est toujours resté en l'air.

M. Petdeloup. — De la géométrie dans l'espace, messieurs! Double mérite.

**Physique**

1° prix : L'élève de Fally pour ses dispositions particulières à recevoir des piles.

l'a offert spontanément, se tiendrait sur le marchepied

6° Quatre camions des Messageries nationales, portant les cent trente cruches, les cent trente coffres, les quatorze mille assiettes de papier festonné, en un mot, toutes les provisions de bouche.

Un détachement de gardes urbains sera préposé à la surveillance de ces approvisionnements.

7° Une délégation de la presse locale, ayant à sa tête M. Alexandre Bret, doyen des journalistes.

Un sapeur-pompier sera placé entre les représentants du *Salut public* et du *Progrès*, de la *Décentralisation* et du *Journal de Lyon*, pour éviter des accidents, au cas où ces messieurs prendraient feu dans l'ardeur de leurs polémiques.

8° Les écoles, sur deux rangs : les garçons à gauche, les filles à droite.

Au milieu, les institutrices, vêtues de blanc, donnant le bras aux instituteurs.

9° Le citoyen Métra, général honoraire de la garde nationale, fermera la marche.

**Distribution des prix**

En descendant d'omnibus, le Conseil municipal ira s'installer sur l'estrade construite par les soins du citoyen Mazeirat, conseiller municipal et menuisier de son état.

Le citoyen Barodet ouvrira la séance par un discours.

Le citoyen Vallier lui répondra.

Le citoyen Crestin terminera ces exercices oratoires par le cri de *Vive Garibaldi!* qui répéteront les douze mille élèves des écoles, et que répercuteront les échos de Fourvières, — rien du journal de ce nom.

Après cette démonstration en l'honneur du grand patriote italien, on procédera à la distribution des récompenses, précédée d'un examen sommaire passé par les membres du Conseil municipal, suivant leurs aptitudes spéciales.

Le citoyen Barodet examinera la comptabilité commerciale;

Le citoyen Bessières, professeur, les narrations françaises;

Le citoyen Monillier, l'écriture;

Le citoyen Chaverot, plâtrier, la peinture;

Le citoyen OEdipe, passementier, la broderie;

Le citoyen Crestin, l'hygiène;

Le citoyen Girardin, l'orthographe;

Le citoyen Castanier, la mécanique;

Le citoyen Vallier, la botanique;

Le citoyen Marceau, ouvrier tailleur, la couture;

Le citoyen Barbecot, débitant, le système décimètre, au point de vue des liquides.

Chaque proclamation de prix sera suivie d'un roulement et d'une sonnerie par les quatre cents tambours et clairons de la garde nationale.

**Collation**

Afin de simplifier les choses, la collation se composera exclusivement de cervelas à l'ail, que l'on distribuera dans la proportion suivante :

Une tranche pour les élèves;

Une tranche et demie pour les institutrices;

Deux tranches pour les instituteurs;

Trois tranches pour les conseillers municipaux.

Les peaux de saucissons seront abandonnées aux gardes urbains de service.

Pour éviter tous démolés, le citoyen Despoignes sera chargé de découper les parts.

Quant à la boisson, elle se composera du mélange suivant :

Un tiers de vin et deux tiers d'eau pour les élèves;

Moitié vin et moitié eau pour les institutrices;

Deux tiers de vin et un tiers d'eau pour les instituteurs;

Trois tiers de vin pour les conseillers municipaux.

Le citoyen Barbecot, qui tient à se multiplier, a bien voulu se charger de faire les mélanges d'eau et de vin.

Les fonds de cruches seront abandonnés à l'État-major de la garde nationale.

Le dessert sera remplacé par une franche et cordiale gaieté.

2° prix : Le consul général Place inimitable dans les tours d'escamotage de deniers publics.

Mention honorable : Le conseil municipal de Lyon, inventeur d'une nouvelle machine pneumatique pour faire le vide dans les caisses de la Ville.

**Chimie**

Prix unique : L'élève Jules Ferry, qui a découvert un nouveau mode de fabrication du pain.

M. Petdeloup. — Expliquez-nous votre ingénieuse invention.

L'élève Jules Ferry. — Pour faire du pain sans farine, je prends de la sciure de bois, des râclures de parquet et de la paille de chaise; je mélange ces trois substances en parties égales, je lie le tout avec une vieille paire de chaussettes, et j'obtiens cette excellente nourriture qui a pris le nom de *pain du siège*.

M. Petdeloup. — C'est magnifique, et Parmen-tier, qui a introduit la pomme de terre en France, n'était auprès de vous qu'un pelisson.

**Eloquence française**

1° prix : L'élève Jules Favre, pour sa phrase célèbre : « Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. »

**Jeux divers**

L'amusement des enfants et la tranquillité des parents, — tel était le problème qui s'est posé à l'esprit des organisateurs de la fête.

Ils ont pensé atteindre ce double but en adoptant les jeux suivants :

La tape, la main-chaude, Colin-Maillard, barres, Jean-rit, le cheval-fondu, le fagot, le jeu de foie, avec le concours de tous les instituteurs municipaux;

Le quinet, — sans pas de chiens;

Les jeux innocents : le pigeon-vole, le ballon; — Si j'étais petit papier; le portier; — Les rondes commes; Nous sommes cousins cousines; Dans mon jardin est un arbre; A cette ronde-là, le citoyen Chaverot se fera embrasser une fois au moins, et une fois de plus.

Les jeux et les ris continueront ainsi jusqu'à la joie et de la satisfaction générale, au moment de

**L'apothéose finale**

Après de nombreuses combinaisons, de longues recherches pour trouver quelque chose de couronné dignement cette fête de la jeunesse, la municipalité, les organisateurs se sont arrêtés au projet suivant :

Un transparent gigantesque sera dressé sur des Cygnes.

A l'heure dite, cinquante flammes de gaz s'allumeront, et, au milieu de leurs reflets bleus, on verra apparaître :

Une femme vêtue à l'antique, coiffée à la romaine murale, les mains crispées autour d'un pendice caudal d'une sorte de démon brandissant une longue pancarte, avec cette inscription :

FÊTE DES ÉCOLES : 26,000 fr.

Au-dessous resplendira cette légende de feu :

*La ville de Lyon tirant le diable par la queue!*

Cette idée a paru aux organisateurs particulièrement heureuse, car elle représente bien le général qui se dégagera, l'instruction publique qui ressortira de la mémorable fête des écoles de la municipalité.

GODILLON

**ROME CAPITALE**

Du haut du ciel, sa demeure d'airain, comte de Cavour doit être content, — est qu'il ait pu arriver jusqu'au ciel, au lieu de toutes les excommunications dont sa ténacité a été panachée.

Le rêve du Bismark piémontais est accompli, l'Italie une, avec Rome capitale.

De même que la Prusse a absorbé la Pologne, le Piémont a absorbé l'Italie, et le Savoyard qui s'assied aujourd'hui sur le trône de Trajan et de Léon X, de Tibère et de Borgia.

Drôle de chose que la politique!

Ce qu'il y a de très-curieux, c'est que l'aventure, comme dans beaucoup d'autres aventures françaises, nous avons généralement chevaleresquement tiré les marrons du feu des bonshommes qui ne nous en savent rien, oh! mais là, pas le moindre merci.

L'empereur Napoléon III et ses illustres collègues ont même si bien manœuvré, que la France est sortie de cette bagarre haineuse, et par l'Autriche que nous avions secourue, et par l'Italie que nous avions secourue et par la cour de Rome que nous avions secourue.

De telle sorte que, le jour où la France trouée embourbée, l'Autriche nous a fait tourner le dos, l'Italie a fait sonner

2° prix : L'élève Léon Gambetta, pour sa clamation lyrique : « Faisons un pacte avec la mort! »

Accessit : L'élève Ducrot, pour sa proclamation : « Je ne rentrerai que mort ou victorieux. »

**Eloquence sacrée**

1° prix : L'élève Dupanloup, dont l'admirable discours vient d'enterrer la question romaine, les cartons du ministère des affaires étrangères.

2° prix : L'élève Keller.

**Eloquence parlementaire**

Prix unique : L'élève Adolphe Thiers, pour sa remarquable habileté avec laquelle il s'est démontré depuis six mois, à l'Assemblée nationale, que le blanc n'est pas bleu parce qu'il n'est pas rouge; et que si le rouge était bleu, il n'est pas blanc, et que si le bleu devenait blanc, il n'est pas rouge; ce qui prouve jusqu'à l'évidence que le bleu n'est pas plus blanc que le blanc n'est pas plus bleu, et que le rouge n'est pas plus rouge qu'il n'est ni blanc ni rouge.

goussets vides, et la cour de Rome nous a envoyé sa bénédiction ironique avec ce sous-entendu : — Tire-toi de là comme tu pourras ! On sait de quelle façon nous nous en sommes tirés.

Aussi est-ce pour nous un spectacle intéressant que de contempler l'heureuse issue des événements politiques, auxquels nous nous sommes mêlés par amour de l'art, pour être agréables à nos voisins, avec ce désintéressement généreux qui fait le fond du caractère français, et dont nous tirons de si merveilleux profits quand l'occasion s'en présente.

Rome capitale !  
Corbleu ! la belle affaire ! et combien nous avons le droit d'en être fiers et réjouis ! Rome capitale, voilà notre œuvre ! Le prix, s'il vous plaît ? Trente mille hommes tués ou blessés ; Cinq cents millions déboursés et non remboursés... Allons donc ! Pour qui nous prenez-vous ?

La haine de l'Autriche ;  
L'ingratitude absolue de l'Italie ;  
La rancune de Mgr Antonelli ;  
L'invasion des harpistes italiens et des mendiants napolitains ;  
Le mariage du prince Napoléon, — avec la dotation d'usage...  
Vive Rome capitale !

ATOUR DE LA SEMAINE

Un bon point, deux bons points au conseil municipal ; il a effacé du budget de la ville les cinquante mille francs inscrits au commencement de l'année pour payer les jetons de présence des conseillers municipaux.

Il a supprimé une partie de l'état-major de la garde nationale et la moitié de messieurs les clairons ainsi que de messieurs les tambours.

Quand nous vous disions la semaine dernière que le conseil municipal se rangeait ! Avant peu, il pourra poser sa candidature au prix Monthyon.

Il reste bien toujours cette question de la fête de écoles dont nous donnons aujourd'hui le programme complet... que voulez-vous ! C'est la dernière folie de jeunesse à ce brave conseil municipal.

Elle nous coûtera vingt-six mille francs, — mais nous rirons bien !

Ce qui ne fait pas rire par exemple, c'est la facilité de plus en plus grande accordée aux voleurs de promener leurs mains dans les poches, dans les caisses et dans les tiroirs de leur prochain, sans qu'il en résulte pour eux le plus petit désagrément.

Chaque jour les journaux publient des listes interminables de vols commis dans tous les coins de la ville, à toutes les heures du jour et de la nuit, — et les gardes urbains continuent à ne pas se déranger, avec cette sérénité d'âme qui est la marque d'une conscience pure.

On nous dit cependant que ces agents de la sûreté publique se montrent d'une férocité rare vis-à-vis des laitières et des marchands de légumes qui hantent les marchés de la ville.

On voit bien qu'ils font des économies de rigueur avec les voleurs.

Humanités.

Grand prix d'honneur : L'élève Guillaume de Hohenzollern, qui n'a guère fait massacrer, depuis un an, plus de trois cent mille hommes.

1<sup>er</sup> prix : L'élève de Moltke, dont le concours précieux a si puissamment aidé l'élève Guillaume dans la perpétration de ses œuvres humanitaires.

2<sup>e</sup> prix : L'élève Manteuffel, dont les mitrailleurs ont été si remarquables dans la déroute de l'armée de l'Est.

1<sup>er</sup> accessit : L'élève de Werder, célèbre pour son bombardement de Strasbourg.

2<sup>e</sup> accessit : L'élève Von der Thann, pour avoir si artistiquement brûlé le village de Bazeilles.

Style épistolaire.

Prix unique : L'élève Guillaume, déjà nommé, qui s'est acquis une telle réputation par ses lettres à Augusta, qu'on l'a surnommé : la Sévigné prussienne.

Narration française.

1<sup>er</sup> prix : Le jeune Franceschini Piétri, qui a rédigé avec une particulière élégance de style et un rare bonheur d'expressions la fameuse dépêche qui

Plaisanterie à part, — ou les gardes urbains servent à quelque chose, ou il ne servent à rien.

Jusqu'à présent il a été démontré d'une façon péremptoire qu'ils ne servaient à rien. Alors qu'en les licencie. Nous serons volés, c'est possible, mais nous n'aurons pas le désagrément de perdre et l'argent qu'on nous volera et l'argent que nous coûtent les gardes urbains qui ne nous empêchent pas d'être volés.

Nous ne connaissons pas encore le résultat de la fête donnée dimanche dernier par les jeunes gens de la ville.

Le Journal Lyonnais parle d'un bénéfice de treize mille francs, ce qui serait déjà un joli chiffre, supérieur à nos prévisions, — mais qui aurait pu croyons nous être plus considérable.

La fête en effet n'avait pas eu assez de retentissement, surtout en dehors de Lyon, car nous n'avons pas remarqué cette descente des campagnes qui ne manquait jamais pour les réjouissances officielles du quinze août.

Et puis, puis... nous ne voudrions rien dire qui pût froisser les organisateurs dont on ne saurait trop louer les excellentes intentions et la généreuse initiative ; mais là, franchement entre nous, plus de bonne volonté que d'expérience, n'est-ce pas ?

Après les fêtes de Lyon, les fêtes de Mâcon.

Dimanche, lundi et mardi, grand tir international organisé en l'honneur de la République suisse, avec accompagnement de musique, régates, banquet et feu d'artifice.

Trois mille tireurs suisses, dit-on, vont faire invasion dans la patrie de Lamartine, qui se prépare à leur rendre cordialement l'hospitalité donnée à nos malheureux soldats de l'armée de l'Est, bombardés et mitraillés par cet excellent Manteuffel, auquel M. Thiers offrait récemment une place à sa table et un lit dans sa maison.

La municipalité mâconnaise, qui tient à faire galamment les choses, a adressé de nombreuses cartes d'invitation, à tous les journalistes d'alentour entre autres, — de sorte que la fête ne manquera pas de reporters.

M. Tharel vient de publier en brochure sa lettre sur l'exposition de Lyon.

Nous ne pensons pas qu'après l'avoir lue, on puisse éprouver la moindre hésitation sur la nécessité de reprendre et de mener à bonne fin, une entreprise dont le tiers des travaux est achevé et dont le surplus est en voie de construction.

Ce serait une sottise doublée d'une mauvaise affaire.

Et il serait vraiment ridicule que l'élégante galerie élevée à l'entrée du parc n'eût pas reçu d'autre destination que celle de vulgaire hangar pour abriter les veaux, les moutons, les farines et les haricots du conseil municipal.

Pour le quart d'heure, ces galeries sont transformées en parc d'artillerie.

On y a renfermé les canons que le comité de défense avait fait construire et qu'il serait heureux de refiler à l'Etat au prix coûtant.

annonçait aux Français la victoire de Sarrebrück.

2<sup>e</sup> prix : Le même Franceschini Piétri, pour les dépêches qui suivirent : « Il a plu toute la nuit, le moral des troupes est excellent ! »

Justice.

Prix unique : L'élève Dufaure, pour le zèle remarquable qu'il apporte à faire poursuivre les journaux républicains et à faire acquitter les journaux légitimistes.

Droit français.

Prix unique : L'élève Othon de Bismark, déjà nommé, qui reconnaît généralement aux Alsaciens et aux Lorrains annexés le droit — d'être Prussiens.

Droit romain.

Prix unique : L'élève Victor-Emanuel, qui, après de longues années d'études arides, vient enfin de passer son examen de licences au Quirinal.

Droit divin.

Prix de naissance : L'élève de Chambord.

— Donés d'un très-mauvais caractère, ces canons, paraît-il.

— Comment donc ?

— Ils ne veulent pas supporter la moindre charge.

HECTOR PERIÉ

Les rois s'amuse !

Il faut bien rire un peu !  
On vient de traverser de si tristes jours ! — Une guerre terrible, dans laquelle les pauvres sujets se sont fait tuer, fusiller, mitrailler sans savoir pourquoi, pendant que leurs illustres seigneurs et maîtres se tenaient tranquillement à l'abri, sans courir le moindre risque, poussant devant eux le troupeau !

Une campagne d'hiver, horriblement fatigante, dans laquelle les malheureux soldats mouraient un peu de faim et beaucoup de froid, — pendant que Leurs Majestés et Leurs Altesse se gobegeaient joyeusement, mangeant chaud et buvant frais !

Que d'abattement, de tristesses et de douloureux souvenirs il leur en est restés dans l'âme !

Il est bon, il est salutaire, il est hygiénique de chasser au loin ces lugubres pensées, de secouer cette noire mélancolie, de s'arracher au spectacle de ces boiteux, de ces manchots et de ces mutilés qu'on rencontre par les rues, de détourner les yeux de ces misères et de ces deuils...

Il faut rire un peu !  
Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, va retrouver ses chers ombrages d'Emms et ses longues causeries en tête à tête avec les nymphes à long col de Johannisberg et de Champagne.

Notre Fritz voyage, cueillant sur sa route des vivats, des acclamations enthousiastes ! — Le roi Louis II conduit la marche triomphale de ses héroïques Bavares à travers Munich pavoisé, illuminé et retentissant des fanfares éclatantes de Richard Wagner.

Les rois de Wurtemberg et de Saxe ne vont pas manquer prochainement de se livrer à ces réjouissances.

Enfin le duc de Bade festoie avec le puissant empereur de toutes les Russies, et, après boire, le mène visiter les ruines de Strasbourg !

Le genre de Guillaume sert de cicerone à son hôte auguste.

« Le monument effondré que vous voyez là, sire, c'est la Bibliothèque ; cette église incendiée est l'église du Temple-Neuf. Regardez le clocher de la cathédrale, on aperçoit encore les éraflures d'obus.

« Examinez les faubourgs comme c'est traité ! Quel pittoresque, quelle originalité, quel inattendu, quel fouillis bizarre dans ces maisons trouées, déchiquetées, écroulées ! Werder dirigeait cela en véritable artiste.

« Ici le théâtre, là l'ambulance du petit-séminaire assez bien arrangés ! Si vous voulez, nous allons passer dans les rues de la Marseillaise et de la Nuée-Bleue, où nous trouverons encore des choses vraiment curieuses : tout un pâté de maisons qui a flambé comme une allumette....

« Ah ! j'oubliais : dans ce quartier-là, il y a un pensionnat où un obus a tué une demi-douzaine de fillettes.

« Détournons-nous cinq minutes pour voir

Droit du plus fort.

Grand prix : L'élève Guillaume de Hohenzollern, 3 fois nommé.

Histoire et Géographie.

Prix d'honneur : L'élève Duruy, pour ses remarquables ouvrages classiques, où l'on rencontre des révélations dans le genre de celle-ci : « La Grèce est sillonnée par des torrents qui pendant l'été COULENT A SEC ! »

Botanique.

Mention honorable : L'élève Emile Ollivier, connu pour ses goûts champêtres et sa propension à cueillir des simples.

Assiduité. — Application.

1<sup>er</sup> prix : L'élève Rouher, qui, jusqu'au 4 septembre 1870, n'a jamais manqué de toucher régulièrement ses appointements à la fin de chaque mois.

2<sup>e</sup> prix : L'élève Granier de Cassagnac, pour les mêmes causes, section des Fonds secrets.

Santé.

Prix unique : L'élève Napoléon Bonaparte,

ça, — la chose en vaut la peine, et nous y prendrons appétit pour souper... »

Il faut bien rire un peu !

A quoi servent nos cinq milliards

Il y a souvent des gens qui dépensent mal leur fortune, ou sont embarrassés de l'argent qu'ils ont honnêtement gagné.

Il y a aussi des souverains qui font mauvais emploi des indemnités de guerre et ne savent pas faire profiter leurs peuples des bonnes aubaines qui leur arrivent.

L'empereur Guillaume et le prince Von Bismark ne sont ni de ceux-ci ni de ceux-là.

Les cinq milliards qu'ils nous ont volés ont déjà trouvé leur destination. Si les Allemands n'en sont pas satisfaits, c'est qu'ils auront mauvais caractère ; et, ce serait à dégoûter pour toujours du métier de gouvernants.

Entre les mains de la Prusse nos cinq milliards vont se répartir ainsi qu'il suit :

Constructions de nouvelles fortifications	1,000,000,000
Réparation des anciennes id.	152,500,000
Réparation des membres casés au détriment de la landwehr	49 50
Fabrication de nouveaux fusils	875,800,000
Id. id. canons	929,100,000
Aux veuves des soldats tués	143 35
Cadeaux à notre Fritz	500,000,000
Indemnité au roi de Bavière pour ses blessés	7 90
Dotation de Bismark	50,000,000
Indemnité aux ducs de Bade pour les orphelins de ses soldats	43 45
Epingles à Augusta	25,000,000
Renouvellement de munitions de guerre	479,500,000
Constructions d'écoles militaires	150,000,000
Fondations d'asiles pour les invalides de la guerre	723 85
Dotations des généraux prussiens	83,000,000
A de Moltke spécialement	30,000,000
Indemnité au roi de Wurtemberg pour les avaries faites à ses sujets	68 65
A Guillaume, comme argent de poche	100,000,000
Fêtes en l'honneur de Guillaume	25,000,000
Aux Prussiens victimes de la guerre	917 40
Aux autres Allemands victimes de la guerre	90
Entretien d'espions à l'étranger	600,000,000
Allègement d'impôts en Prusse	15
Achats de lauriers	99,000
Indemnité au commerce	75 45
<b>Total</b>	<b>5,000,000,000</b>

ANNONCES.

Un certain nombre de citoyens appartenant au Conseil municipal de Lyon offrent une prime à l'auteur du meilleur moyen de leur faire allouer des jetons de présence, — sans qu'on puisse s'en apercevoir.

Messieurs les voleurs sont instamment priés de bien vouloir se présenter à la police quand ils ont fait un coup, attendu que, grâce à sa bonne organisation, celle-ci est incapable de les découvrir.

Plusieurs chefs de bataillon de la garde nationale demandent des hommes de bonne volonté pour faire les années de prison qu'ils ont infligées à leurs subordonnés depuis quelque temps, — pour manque de service.

On traiterait à forfait.

Pour paraître incessamment : Les Mémoires d'un président de comité de défense, par le citoyen Ferrouillat, député du Var, avec portrait et autographe de l'auteur.

A vendre, après décès, un droit divin ayant déjà servi, mais bien conservé, pouvant se monter et s'atteler.

qui, depuis la capitulation de Sedan, a tellement engraisé qu'il en est devenu méconnaissable.

Propreté.

Prix d'honneur : L'élève Frédéric-Charles, dont on connaît la louable habitude de laisser des ordures dans les chambres qu'il a habitées.

Etudes sociales.

1<sup>er</sup> prix : L'élève Félix Pyat, auteur d'un ouvrage intitulé : La régénération du travailleur par le pétrole.

2<sup>e</sup> prix : L'élève Cluseret, pour sa brochure célèbre : De l'art d'élever des guerres civiles et de s'en faire plusieurs mille livres de rente.

Hygiène

Prix unique : L'élève Riz-pain-sel, qui doit publier prochainement le résultat de ses études sur l'alimentation, avec cette devise : « L'homme, en général, a besoin de se nourrir, « mais le soldat, en particulier, peut facilement « rester 48 heures sans manger. »

L. LECTAÏR

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Légitimité. — Facilités pour le paiement.

On céderait contre des rentes viagères un certain nombre de dossiers judiciaires et autres, complets, tout neufs et n'ayant pas encore été ouverts.

Ecrire poste-restante à Versailles, 3<sup>e</sup> conseil de guerre.

Une maison de commerce qui a 40 ans d'existence demande des voyageurs pour la province. Il s'agit du placement d'un objet de première nécessité.

S'adresser à MM. Orléans oncle et neveu, à Paris.

Bons appointements.

## Le grand Napoléon.

Exil.

Ah ! certes, pour confondre le spirituel narrateur du *Mémorial*, il ne faut ni une grande science, ni beaucoup d'efforts. Il suffit de citer une seule de ses assertions et de placer à la suite celles qui la démentent. On aura, par ce moyen, une idée du fonds qu'il faut attacher à son ouvrage ou plutôt à son admiration pour Napoléon-le-Grand.

Dans le premier volume, page 234, parlant du gouvernement impérial, voici ce que dit notre enthousiaste chambellan :

« Jamais à aucune époque, on ne vit la faveur distribuée avec autant d'égalité ; le mérite plus indistinctement recherché ; l'argent public plus utilement employé. »

Et puis, à la page 263 du même volume, on lit : « L'empereur croyait bien avoir donné à Berthier quarante millions dans sa vie ; mais il pensait que la faiblesse de son esprit, son peu d'ordre, sa ridicule passion, en auraient gaspillé une grande partie. »

À la page 364, toujours du premier volume, Bonaparte dit, en parlant du maréchal Augereau : « Sa taille, ses manières, ses paroles, lui donnaient l'air d'un bravahe ; ce qu'il était loin d'être du reste, quand une fois il se trouva gorgé d'honneurs et de richesses, lesquelles d'ailleurs il s'adjudageait de toutes les mains, de toutes les manières. »

À la page 396 du deuxième volume, on lit avec étonnement :

« Il faut en convenir, dit Bonaparte, que d'infamie, de lâcheté et de dégradation j'ai eu autour de moi ! »

Dans le troisième volume, page 45, on trouve : « M. de Talleyrand et Fouché eurent leur tour : il (Napoléon) s'y arrêta longtemps, et partit de là pour faire une vigoureuse sortie sur l'immoralité des hauts administrateurs en France, et généralement de tous les fonctionnaires ou hommes en place ; sur leur manque de religion politique ou du sentiment national, qui les portait à administrer indifféremment, un jour pour l'un, un jour pour l'autre. »

À la page 37 du même volume, Bonaparte dit : « Eugène tient de moi plus de quarante millions peut-être... » mais à quel titre ? c'est ce que Bonaparte ne dit pas.

À la page 279 de ce même volume, on y lit quelque chose de bien plus curieux :

« Masséna, raconte Bonaparte, était d'une avarice sordide, et l'on a prétendu que je lui avais joué un tour pendable. Que révolté un jour de ses dernières déprédations, j'avais tiré sur son banquier pour deux ou trois millions. Grand

embarras, car enfin, mon nom était bien quelque chose. Le banquier écrivit qu'il ne pouvait pas payer sans l'autorisation de Masséna ; il lui fut répondu de payer tout de même, que Masséna aurait les tribunaux pour se faire rendre justice, mais Masséna n'en fit rien et paya. »

À la page 366, Bonaparte avoue que : « Pauline était trop prodigue : elle avait trop d'abandon elle devait être immensément riche par tout ce que je lui ai donné. »

Quatre pages plus loin, on lit : « Jérôme était un prodigue dont les débordements avaient été criants ; il les avait poussés jusqu'au hideux du libertinage. »

À la page 399 toujours du troisième volume, se trouve la réfutation la plus complète, la plus énergique de la proposition émise à la page 234 du premier volume.

« Ce sont les gens à titres, à emplois qui ont été les vrais coupables... et puis, pourquoi le dissimuler ? Convenons-en, j'avais élevé, dit Bonaparte, et il s'est trouvé dans mon entourage de FIERES CANAILLES ! »

Au tome IV, page 416, on y lit : « Junot avait dissipé de vrais trésors sans se faire honneur, sans discernement, sans goût et souvent même dans des excès grossiers : il avait constamment des dettes. »

À la page 32 du cinquième volume, Napoléon nous apprend que, simple général en chef de l'armée d'Italie, il avait donné un jour à Berthier un diamant magnifique de plus de cent mille francs.

« Tenez, lui dit Bonaparte, gardez cela, nous jouons souvent gros jeu, que cela vous soit, au besoin, une poire pour la soif. »

Au sixième volume, page 170, Bonaparte nous révèle la cause pour laquelle, comme il l'avait le 21 juin 1815, il n'avait rien fait pour le peuple et l'avait laissé pauvre :

« Les grands officiers qui m'entouraient, déclarent-ils, tous mes ministres ont souvent reçu de moi, indépendamment de leurs énormes appointements, des gratifications fréquentes, parfois des services complets d'argenterie, etc. »

Et tout cela avait lieu malgré le texte formel de l'article 174 du Code pénal qui déclare coupables de concussion tous fonctionnaires, tous officiers publics qui ordonnent de percevoir, exigent ou reçoivent ce qu'ils savent n'être pas dû, ou excéder ce qui est dû pour droits, taxes, contributions, deniers ou revenus, salaires ou traitements !

Mais il est temps de terminer cette longue énumération de prodigalités chez l'un, et de concussions chez les autres, et, laissant de côté les deux derniers volumes du *Mémorial*, je dirai que Bonaparte ne s'oubliait pas dans cette distribution des richesses nationales. Il possédait :

60 millions de diamants de la couronne, « tous achetés avec son argent. »

400 millions au Musée Napoléon, « d'objets légitimement acquis par son argent ou par des contributions, ou par des conditions de traités de paix. »

400 millions en or, dans ses caves, aux Tuileries, qui étaient tellement à lui, qu'il n'en existait d'autres traces qu'un petit livret dans les mains de son trésorier particulier.

Ses châteaux renfermaient près de 40 millions de meubles et 4 millions de vaisselle.

Sa table était d'un million par an.

Sa chasse lui coûtait annuellement 400 mille francs.

L'écurie de l'empereur lui coûtait 3 millions également par an ; les chevaux, revenaient, en somme, à 3,000 fr. par an, l'un dans l'autre.

Un page recevait de 6 à 8,000 francs toujours par an !

À quelle époque a-t-on jamais vu en France et même dans l'univers entier l'argent public plus utilement employé, la faveur distribuée avec plus de discernement, le mérite récompensé plus généreu-

sement ; les emplois accordés à de plus honnêtes gens, et un souverain plus désintéressé ?

« L'histoire, dit Napoléon, me rendra justice, elle me signalera comme l'homme des abnégations et du désintéressement !!! Qui sur la terre eût plus de trésors à sa disposition ? J'ai eu plusieurs centaines de millions dans mes caves ; plusieurs autres centaines composaient mon domaine de l'extraordinaire : *Tout cela était mon bien !* »

Sans doute ! mais quelle était l'origine de ces immenses trésors ? Le pillage et le brigandage ! Ce qui est pris sur le champ de bataille ou dans une ville prise d'assaut, disent les encyclopédistes, appartient à qui le prend, par conséquent au plus avide et au plus féroce. C'est un véritable pillage ; les brigands se partagent leur proie. Nous sommes en ce point plus avant qu'eux dans la barbarie. Cet usage introduit par l'indiscipline, cause de grands maux : il engage le soldat à se débarrasser pour piller, et le rend avide et cruel ; la moindre résistance à sa cupidité l'irrite et le porte au meurtre ; il cherche à s'assurer la possession qu'il désire en tuant les habitants dans une ville et les blessés sur le champ de bataille. »

Voilà comment Napoléon-le-Grand est devenu le plus riche des souverains de l'univers ! Et c'est le contempteur de la richesse des peuples ; c'est le vampire de l'Europe, c'est l'homme qui n'a été entouré que de *fières canailles* ! c'est le despote qui livre ses trésors à un dissipateur, des millions à un frère libéral et à une sœur catin ; c'est le tyran qui a fondé en France des bastilles, où il enfermait tous ceux qui lui déplaisaient, c'est le proscriptionneur de ses concitoyens ; c'est le scélérat qui a commis plus de crimes qu'il n'a vécu de jours ; c'est ce pillard, ce ravageur, ce coupeur de têtes, qui se proclame l'homme des abnégations et du désintéressement ; c'est ce vil imposteur qui, le 7 juin 1816, a l'impudence de s'exprimer ainsi :

« Moi qui ai traversé une carrière aussi extraordinaire, aussi ardue que la mienne, sans commettre un seul crime, et j'ai pu tant en commettre ! Je puis paraître devant ce tribunal de Dieu, je puis attendre son jugement sans crainte. Il n'entreverra jamais au dedans de moi l'idée de l'assassinat, de l'empoisonnement, de la mort injuste et prématurée, si commune dans les carrières qui ressemblent à la mienne. Je n'ai voulu que la gloire, la force, le lustre de la France. Toutes mes facultés, tous mes efforts, tous mes moments étaient là. Ce qui ne saurait être un crime, je n'ai vu là que des vertus ! »

J'ai traversé ma carrière sans commettre un seul crime ! C'est Bonaparte qui s'exprime ainsi, tout en reconnaissant que les déclamations passent et que les actions restent ; et c'est de lui que l'illustre chambellan comte de Las Cases nous dit :

« Il est dans l'empereur, à un degré éminent, deux qualités bien précieuses : un grand fond de justice et une disposition naturelle à s'attacher. »

Ce langage est d'autant plus étrange dans la bouche de M. Las Cases, qu'il dit ailleurs (t. IV, p. 158) en parlant de Bonaparte : « Nous le croyions enivré au milieu de nous, soumis aux pressentiments, au fatalisme, sujet à des accès de rage ou d'épilepsie, ayant étranglé Pichegru, fait couper la tête à un petit capitaine anglais... »

Venir nous dire après cela que ce même homme a un grand fond de justice, c'est ignorer que la justice n'est autre chose que la conservation des droits respectifs de chaque individu.

Mais examinons un peu ce grand fond de justice, et pour cet objet laissons les déclamations qui passent, et prenons les actions qui restent.

« Un général, raconte M. Las Cases, s'était rendu coupable d'excès qui, portés devant les tribunaux, devaient lui coûter l'honneur, peut-

être la vie. Or, ce général avait rendu les plus grands services à Napoléon dans la journée de Brumaire. Il manda le général, et, après avoir reproché ses infamies : « Toutefois, dit-il, vous m'avez obligé, je ne l'ai point oublié. Je vais peut-être outrepasser les lois et manquer à mes devoirs. Je vous fais grâce, monsieur, allez-vous-en ; mais sachez qu'à compter d'aujourd'hui, nous sommes quittes. Désormais, tenez-vous bien, j'en ai le pouvoir sur vous. »

Est-ce là faire preuve d'un grand fond de justice ? Je ne le pense pas. Un crime quel qu'il soit doit être légalement constaté, publiquement puni. Le souverain ne peut, sans la plus manifeste des injustices, déserter arbitrairement le droit d'un citoyen accusé ou coupable d'un crime. Le souverain commet un acte de tyrannie s'il juge, disait Mirabeau dans le siècle dernier ; mais il en commet un autre s'il punit secrètement, et il prévient s'il ne punit pas, car il trahit la confiance publique : il encourage les méchants, puisque la certitude de la punition est le meilleur moyen pour les réprimer. Punit-il en secret ? il ne fait point exemple, ce qui est le premier ou plutôt l'unique objet politique de la punition : il laisse douter de sa justice et effraie la société par un abus réel ou apparent de son autorité. »

Or, ce grand fond de justice n'est qu'un grand fond d'arbitraire ou plutôt de tyrannie, comme le démontre le fait suivant, qui se rattache à cette même duchesse de Chevreuse dont j'ai déjà parlé :

« Madame, lui dit Bonaparte, dans vos maximes et dans vos doctrines féodales, vous vous prétendez les seigneurs de vos terres ; eh bien ! moi, d'après vos principes, je me dis le seigneur de la France et Paris est mon village. Or, je n'y souffre personne qui veuille m'y déplaire. Je vous juge par vos propres lois ; sortez-en, et n'y rentrez jamais. »

Cela ne ressemble-t-il pas à ce tyran (Commode) aussi lâche que cruel, qui combattait avec un glaive bien acéré des malheureux qui n'avaient que des fleurets garnis de plomb pour leur défense ? Cela ne prouve-t-il pas que le propre des caractères vils et lâches est d'opprimer la faiblesse et l'infortune ?

Voilà l'une des deux qualités précieuses que Son Excellence le comte de Las Cases a découvertes chez S. M. Napoléon, son auguste maître.

Quant à la seconde de ces deux qualités, que le noble chambellan appelle une disposition naturelle à s'attacher, j'avoue que je ne comprends pas ce qu'il entend par ces mots. Mais, chez un homme... pardon ! je veux dire chez un courtisan qui a déclaré, le 24 décembre 1813, que c'est le charlatanisme qui gouverne le monde ! et qui s'est écrié, le 8 janvier 1816 : *Oui, l'imaginaire gouverne le monde !* il n'y a aucune honte à être intelligible ; c'est une manière de paraître profond ; mais si ce courtisan vivait encore, et si on lui adressait cette question : *Qu'est-ce qu'une disposition naturelle à s'attacher ?* il serait probablement fort embarrassé d'expliquer sa pensée, à moins qu'il n'ait voulu dire que Bonaparte avait une disposition naturelle à s'attacher au despotisme ; et, dans ce cas, je partage entièrement l'opinion de l'illustre chambellan.

Colonel Ferrer.  
Lyon (Lyonne.)

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALRICY.

Lyon. — Impr. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5.

LA GRANDE MAISON  
de  
**CHAPPELLERIE**  
RIVIERER sœurs  
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80, LYON

À l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la saison d'été, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix immense et extraordinaire de Chapeaux de paille anglaise, Balle, Palmier, Panama, et Manille, de Chapeaux feutre, alpaga et de conitil.

Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

**INSECTICIDE VICAT**

Les cafards, les punaises sont détruits en projetant avec l'insulfateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, arctes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrures.

L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris 125, rue St-Denis, à Lyon, 18, rue Bugeaud et chez tous les épiciers.

**MALADIES**  
Dartres, Scrofules, Abcès, Taches à la Peau, Eieères, Douleurs, Débilité générale, Maux de poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par le  
**ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE**  
PERFECTIONNÉ  
Régénérateur du Sang et des Humeurs  
Expéditions par correspondances  
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe  
Rue Plessy, 18, au premier étage, Lyon  
allée de traverser rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

**INDICATEUR  
DES CHIMINS DE FER  
ET DES OMNIBUS**  
(SERVICE D'ÉTÉ)  
en vente  
A l'Imprimerie COSTE-LABAUME, cours Lafayette, 5  
AUX FACTEURS-RÉUNIS, PASSAGE DES TERREAUX  
Chez tous les Libraires et aux Bureaux de Tabac  
PRIX : 25 centimes.

Pour en prouver l'efficacité ON DONNE GRATIS  
10 Pastilles  
**BONBON** spécial contre la **TOUX**  
Ecrire à M. COLOMER, rue Montmartre, 103, Paris.  
Boîtes 1 fr. et 1 fr. 50, expédiées franco.